



Livret Individuel de Formation

Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale

*(Conforme aux exigences de l'Association Européenne de Thérapie
Familiale et de la Société Française de Thérapie Familiale)*

NOM

PRENOM

PROFESSION

SESSION

L'ASSOCIATION RESCIF *membre de l'E.F.T.A*

L'Association RESCIF se repose sur plus de 40 années d'expérience en **Formation Continue**, auprès des professionnels des champs sanitaire, social, éducatif et thérapeutique.

Espace d'échange pionnier, l'Association RESCIF s'appuie sur le modèle systémique dans ses différentes formes (expérientielles, stratégiques, organisationnelle, etc.), en intégrant également d'autres approches, visant à stimuler la réflexion théorique et pratique de la formation.

L'Association RESCIF c'est aussi... :

- Un Lieu de **Consultation Familiale**, de **Médiation Familiale** et de **Visite Médiatisée**,
- Une unité de **Recherche Clinique**, nous permettant de développer des savoirs inédits, d'acquérir des nouvelles compétences et stratégies de compréhensions et d'interventions auprès des individus, des familles et des institutions.

NOTRE SAVOIR-FAIRE EST MIS AU SERVICE

- Des **actions de formations sur mesure**,
- Des **actions d'accompagnement**, de **Supervision** et d'**Analyse des Pratiques Professionnelles**,
- Des **Journées d'Etudes** organisées avec nos partenaires,
- Un **cycle de formation systémique** de 4 années, dédié au public du médico-social, sanitaires, éducatif, psychologues, psychiatries...,
- Un cycle de **formation systémique**, le cycle clinique, de 2 ans dédié exclusivement aux psychothérapeutes, psychologues et aux psychiatres,
- Une formation diplômante agréée : **Diplôme d'Etat de Médiateur Familial**.

L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION RESCIF FORMATION

Hélène OZENICI, Directrice Générale – Directrice Pédagogique,

Daliah GOLDMAN-LEVY, Responsable de formation cycle systémique sur 4 ans, formatrice, psychologue clinicienne et superviseuse,

Helga HOUNDETON, Responsable de formation cycle clinique, formatrice, psychologue clinique et superviseuse,

Laura MATHERN, Secrétaire de Direction et d'Accueil.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LA FORMATION	3
1. CONDITIONS D'ADMISSION	3
2. CYCLE COMPLET DE FORMATION	4
3. COUT CYCLE COMPLET	4
4. TRANSFERT MODALITE DE FORMATION : MODULES CAPITALISABLES	5
5. OBJECTIFS DE LA FORMATION	5
6. DUREE DE LA FORMATION	5
7. ORGANISATION DE LA FORMATION	5
CYCLE 1 / 1 ^{ERE} ANNEE <i>S'INITIER AUX PRATIQUES SYSTEMIQUES</i>	6
CYCLE 1 / 2 ^E ANNEE <i>CONSOLIDER SES PRATIQUES SYSTEMIQUES</i>	8
CYCLE 2 / 1 ^{ERE} ANNEE <i>S'APPROPRIER LES PRATIQUES DE THERAPIE FAMILIALE</i>	10
CYCLE 2 / 2 ^E ANNEE <i>PROFESSIONNALISER SES PRATIQUES EN THERAPIE FAMILIALE</i>	12
8. PRATIQUE CLINIQUE AUTONOME	14
9. REDACTION ET SOUTENANCE DU MEMOIRE DE FIN DE FORMATION	15
10. CANDIDATURE A L'EFTA (ASSOCIATION EUROPEENNE DE THERAPIE FAMILIALE) ET/OU A LA SOCIETE FRANÇAISE DE THERAPIE FAMILIALE	16
CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE DE FIN DE FORMATION ET DE LA PRESENTATION ORALE	17
VALIDATION MODULES CAPITALISABLES & TRAVAUX	18
1. VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES DE LA 1 ^{ERE} ANNEE DU CYCLE 1	18
2. VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES DE LA 2 ^{EME} ANNEE DU CYCLE 1	19
3. VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES DE LA 1 ^{ERE} ANNEE DU CYCLE 2	20
4. VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES DE LA 2 ^{EME} ANNEE DU CYCLE 2	21
DEMANDE DE STAGE PRATIQUE	22
CONVENTION DE STAGE THERAPIE FAMILIALE SYSTEMIQUE	23

LA FORMATION

1. Conditions d'admission

INTERVENTION SYSTEMIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET THERAPIE FAMILIALE

L'entrée en formation *Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale et Clinique Systémique* est soumise à la présentation d'un dossier, renseigné par le candidat, et à un entretien préalable avec la Directrice Pédagogique et la Responsable de Formation.

Ce dossier comprend :

- Un curriculum vitae à jour,
- Une lettre de présentation,
- La fiche d'inscription renseignée,
- La photocopie des diplômes, notamment attestant d'un niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST).

A minima, trois années d'expériences professionnelles dans le champ sanitaire, éducatif ou de l'intervention sociale, sont attendues.

CLINIQUE SYSTEMIQUE

L'accès à la formation *Clinique Systémique* est soumis à la présentation d'un dossier, renseigné par le candidat, et à un entretien préalable avec la Directrice Pédagogique et la Responsable de Formation.

Ce dossier comprend :

- Un curriculum vitae à jour,
- Une lettre de présentation,
- La fiche d'inscription renseignée,
- La photocopie du diplôme d'études spécialisé et le diplôme d'Etat de docteur en médecine, de psychologue ou psychothérapeute, agréé par l'ARS.

2. Cycle complet de formation

Le cycle de formation Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale se déroule sur quatre années, décomposé comme suit :

72 JOURS DE FORMATION EN PRESENTIEL (504 HEURES)

Soit 504 heures, dont 18 jours communs avec le Cycle Clinique :

Cycle 1

1^{ère} année (18 jours) : **S'initier aux Pratiques Systémiques** (*en commun avec le Cycle Clinique*)

2^{ème} année (18 jours) : **Consolider ses Pratiques Systémiques**

Cycle 2

3^{ème} année (18 jours) : **S'approprier les Pratiques de Thérapie Familiale**

4^{ème} année (18 jours) : **Professionaliser ses Pratiques en Thérapie Familiale**

250 HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL

- Fiches de lecture,
- Situations pratiques amenées par le stagiaire,
- Pratique clinique autonome, avec des couples ou des familles suivis par le stagiaire,
- Bilan écrit en fin du premier cycle de formation,
- Rapport de stage à la fin du second cycle,
- Ecrit clôturant les 4 années de formation.

80 HEURES DE STAGE PRATIQUE MINIMUM

Stage à réaliser auprès d'un thérapeute familial.

170 HEURES DE PRATIQUE CLINIQUE AUTONOME AVEC DES COUPLES ET DES FAMILLES

3. Coût cycle complet

Tarif institutionnel 2.800,- €uros par an, soit un total de 11.200, — €uros TTC

Tarif individuel 2.500,- €uros par an, soit un total de 10.000, — €uros TTC

4. Transfert modalité de formation : Modules capitalisables

Les stagiaires de la formation Clinique Systémique ou des *Modules Systémiques Autonomes* (**Modules autonomes** proposés par l'Association RESCIF Formations) disposent de la possibilité d'intégration de la formation *Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale* en **début de deuxième année**, ceci à **validation de l'ensemble des Modules Capitalisables** de la **première année**.

L'ensemble des transferts est soumis à l'autorisation et à la validation de la commission pédagogique de l'Association RESCIF Formations.

5. Objectifs de la formation

Le suivi et la validation de la formation *Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapies Familiales* va permettre de valider les objectifs suivants, afin de les appliquer dans la future pratique du stagiaire :

- S'approprier les références théoriques et méthodologiques de l'Approche Systémique, afin de faire évoluer sa pratique lors de l'accompagnement de familles, de couples, de groupes ou d'individus,
- Mener des entretiens systémiques en s'appuyant sur les compétences des familles, pour permettre une avancée de leur problématique,
- Repérer la fonction du symptôme dans les systèmes familiaux et institutionnels, afin de comprendre les problématiques sous-jacentes et être en mesure d'apporter des pistes d'amélioration lors de la thérapie,
- Analyser le contexte dans lequel un membre d'une famille ou une famille est désignée dans le champ médico-social et éducatif comme nécessitant une prise en charge, avec les outils systémiques,
- S'engager dans un processus de créativité et d'ouverture à la complexité des modèles et des modes d'intervention,
- Expérimenter l'accompagnement du changement dans les familles et dans les institutions, afin d'intervenir en tant que thérapeute familial systémicien,
- Mettre en œuvre un processus thérapeutique avec une famille, en menant une thérapie familiale avec les outils systémiques,
- Développer sa posture d'intervenant systémique en lien avec sa trajectoire personnelle, familiale et professionnelle, lors des exercices de mise en situation et du suivi de la pratique clinique autonome.

6. Durée de la formation

L'Association RESCIF Formations propose de suivre l'ensemble du cycle de formation sur quatre années. La durée maximale de validité d'un livret est de **six années** afin de valider la formation de Thérapeute Familiale.

7. Organisation de la formation

Cycle 1 / 1^{ère} année
S'initier aux Pratiques Systémiques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Utiliser les concepts clés de la systémie pour appréhender un système familial et mener des entretiens systémiques,
- Connaître les processus de communication et être en mesure de les identifier dans des situations concrètes,
- Être capable d'appliquer des aspects de la théorie des systèmes dans le cadre de l'accompagnement d'une famille, en prenant en compte sa demande exprimée ou sous-jacente.

COMPETENCES ATTENDUES

- Découvrir l'épistémologie systémique, changer de regard sur la famille, ses compétences et mener des entretiens,
- Découvrir et étudier les différents concepts de la communication à travers les modèles de Palo Alto,
- Découvrir et étudier la théorie des systèmes, l'analyse des contextes, la place du symptôme dans la famille et l'exploration de la demande.

Un entretien individuel de suivi sera ponctuellement organisé avec la Responsable de Formation.

PROGRAMME CYCLE 1.1

Modules	Durée
Introduction à l'Approche Systémique	3 jours ½
Panorama des Modèles Systémiques	3 jours
Cadre Systémique et Techniques d'entretien	3 jours
Analyse de la demande familiale et reconnaissance des besoins	3 jours
Initiation au génogramme	2 jours
Faire émerger les compétences des familles : les Objets Flottants	2 jours
Histoire de Vie et Cycle de Vie	2 jours
Clôture 1 ^{ère} année	

METHODE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Le formateur travaille les concepts à partir de la théorie, de supports pédagogiques, de diaporamas, de textes et de mises en situation (jeux de rôles).

De manière générale, l'Association RESCIF Formation privilégie l'expérimentation et le travail de groupe.

VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES

Chaque *Module Capitalisable* (MC) donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC.

L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs, propres à chaque MC, sont bien atteints d'une part, et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle, d'autre part.

L'évaluation peut prendre différentes formes, telles qu'une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique.

La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Cycle 1 / 2^e année
Consolider ses Pratiques Systémiques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Repérer dans son environnement de travail, les différents contextes et enjeux qui préfigurent les interrelations et la communication à l'aide des outils systémiques,
- Identifier et comprendre les ressorts et les enjeux qui sous-tendent les relations dans la famille, grâce à l'application des théories lors des mises en situations,
- Identifier la demande d'un tiers et être en mesure de se positionner en tant qu'intervenant dans différents contextes, et d'être capable de la synthétiser,
- Utiliser les objets flottants en s'appropriant leurs leviers d'action et de changement,
- Identifier de quelle manière les situations auxquelles l'intervenant est exposé, agissent sur soi, et être en capacité d'adapter sa posture en fonction.

COMPETENCES ATTENDUES

- Explorer concrètement les contenus du champ professionnel des participants lors des mise en situations et de l'approfondissement des concepts et outils,
- Intégrer l'approche systémique des organisations, le travail en réseau et partenariat,
- Situer et comprendre les notions de violences et de conflits dans la famille,
- Découvrir l'intervention à la demande d'un tiers,
- Approfondir les objets flottants,
- Explorer les concepts de résonance et résilience.

Un entretien individuel de suivi sera ponctuellement organisé avec la Responsable de Formation.

PROGRAMME CYCLE 1.2

Modules	Durée
Vision Systémique des Institutions	2 jours
Introduction au travail sur les émotions et la Thérapie Brève	2 jours
Repérer les étapes de Cycle de Vie	2 jours
Déterminer sa Posture Professionnelle	2 jours
Comprendre les Modèles Systémiques	2 jours
Les Objets Flottants et le travail métaphorique	2 jours
Approfondissement au génogramme	2 jours
Identifier ses compétences pour accueillir et accompagner la famille	2 jours
Construction des hypothèses de travail comme outil d'intervention	1 jour
Présentation d'un travail de fin de 2^{ème} année	1 jour
Clôture 2^{ème} année	

METHODE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Le formateur travaille les concepts à partir de la théorie, de supports pédagogiques, de diaporamas, de textes et de mises en situation (jeux de rôles). De manière générale, l'Association RESCIF Formations privilégie l'expérimentation et le travail de groupe.

VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES

Chaque *Module Capitalisable* (MC) donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC.

L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs, propres à chaque MC, sont bien atteints d'une part, et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle, d'autre part.

L'évaluation peut prendre différentes formes, telles qu'une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique.

La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Cycle 2 / 1^{ère} année

S'approprier les pratiques de Thérapie Familiale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser des problématiques familiales et des problématiques propres au couple, pour enrichir son expertise de futur systémicien de façon concrète auprès d'un thérapeute familial.
- Construire des hypothèses de travail systémique, afin de travailler son intervention de façon à adopter une posture professionnelle systémique.
- Mettre en place un processus systémique d'accompagnement global, afin d'intervenir auprès des familles, au travers de l'approche Systémique.

COMPETENCES ATTENDUES

- Les événements de vie et les modèles relationnels des systèmes familiaux au travers l'Approche Systémique,
- Suivi de familles, dans son contexte professionnel auprès d'un thérapeute familial,
- Travailler son style d'intervention et sa posture professionnelle systémique.

Un entretien individuel de suivi sera ponctuellement organisé avec la Responsable de Formation.

PROGRAMME DU CYCLE 2.1

Modules	Durée
Le style du thérapeute	2 jours
Colère, crise, agressivité et violence	2 jours
La famille en souffrance face au handicap, à la maladie et au vieillissement	2 jours
<i>Journée de supervision</i>	1 jour
Mythes, croyances, traditions et cultures	2 jours
Dépendances et Addictions	2 jours
Psychopathologie	2 jours
Approche Systémique du couple	2 jours
Construire des hypothèses de travail avec le génogramme	3 jours
Initiation au Modèle Intégratif MII québécois de Doris LANGLOIS	2 jours

METHODE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Le formateur travaille les concepts à partir de la théorie, de supports pédagogiques, de diaporamas, de textes et de mises en situation (jeux de rôles).

De manière générale, l'Association RESCIF Formations privilégie l'expérimentation et le travail de groupe.

VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES

Chaque *Module Capitalisable* (MC) donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC.

L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs, propres à chaque MC, sont bien atteints d'une part, et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle, d'autre part.

L'évaluation peut prendre différentes formes, telles qu'une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique.

La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Cycle 2 / 2^e année

Professionaliser ses pratiques en Thérapie Familiale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intervenir auprès d'une personne, d'un couple, d'une famille ou d'un groupe en tant que thérapeute familial, de façon autonome,
- Utiliser les concepts et les outils systémiques dans le cadre d'un accompagnement, et de permettre le changement,
- Elaborer sa pratique et ses méthodes en les étayant sur des concepts théoriques en les expliquant sous le prisme de la systémie.

COMPETENCES ATTENDUES

- Prendre en compte ses savoir-faire, ses savoir-être systémiques dans son travail avec la famille et le couple,
- Etudes de thématiques spécifiques (attachement, dépendance, argent, etc.) sous le prisme de l'Approche Systémique,
- Rédiger et soutenir son travail réflexif de fin de formation.

■ *Un entretien individuel de suivi sera ponctuellement organisé avec la Responsable de Formation.*

PROGRAMME CYCLE 2.2

Modules	Durée
L'argent et la sexualité dans le couple	2 jours
Travail sur soi et sa famille	2 jours
Attachement, dépendance, autonomie, syndrome d'abandon et séparation	2 jours
Accompagner le changement de la personne, de la famille et de l'institution : multi-posture	2 jours
L'art de la bientraitance et l'approche systémique	2 jours
De l'usure au burn-out professionnel, familial et conjugal	2 jours
Résonance et Résilience	2 jours
Intervention à la demande d'un tiers	2 jours
Soutenance du travail réflexif Clôture des 4 années	2 jours

METHODE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

Le formateur travaille les concepts à partir de la théorie, de supports pédagogiques, de diaporamas, de textes et de mises en situation (jeux de rôles).

De manière générale, l'Association RESCIF Formations privilégie l'expérimentation et le travail de groupe.

VALIDATION DES MODULES CAPITALISABLES

Chaque *Module Capitalisable* (MC) donne lieu à une évaluation dont la modalité sera précisée par le formateur au début de chaque MC.

L'évaluation consiste à vérifier que les objectifs, propres à chaque MC, sont bien atteints d'une part, et que la compréhension des schémas théoriques en relation avec une pratique sont correctement utilisés dans une optique professionnelle, d'autre part.

L'évaluation peut prendre différentes formes, telles qu'une mise en situation sous la forme de jeux de rôles, un questionnaire individuel ou collectif, un travail d'explicitation de mise en lien entre une situation et un schéma théorique.

La validation d'un MC fait l'objet d'une inscription dans le livret individuel de formation.

Nota Bene : Les déroulés pédagogiques ainsi que le contenu des modules peuvent être amenés à évoluer, en lien avec les changements sociétaux, impactant les schémas relationnels.

8. Pratique Clinique Autonome

La formation *Intervention Systémique dans les Institutions et Thérapie Familiale* comprend **250 heures** de Pratique Clinique Autonome constituée de :

- Un **stage pratique** d'une durée, à minima, de **80 heures**, pouvant être réalisé dès la fin de la première année du Cycle 1,
- **170 heures** de **pratique clinique autonome** avec des couples et des familles.

OBJECTIF

Permettre au stagiaire d'observer, d'analyser et d'expérimenter des situations de consultation de thérapie familiale, auprès d'un thérapeute familial.

VALIDATION DU STAGE

Le stagiaire devra rédiger un **rapport réflexif de stage** respectant le format suivant :

- Minimum 12 pages (page de garde, bibliographie et annexes non comprises),
- Environ 2250 signes par page,
- Police Times New Roman et interligne 1,5.

Ce rapport doit faire apparaître les observations et les réflexions de la posture du stagiaire thérapeute familial et porter une analyse sur l'accompagnement du thérapeute familial référent.

Il devra mettre en évidence la capacité du stagiaire à porter un méta-regard sur le contexte de thérapie familiale.

Le rapport réflexif de stage est examiné par la **Commission Pédagogique**. Elle convoque ensuite le stagiaire à un entretien de présentation orale.

D'une durée d'une heure, elle se compose d'un propos liminaire de 20 minutes du stagiaire puis, d'un échange avec le jury.

Le propos liminaire ne doit pas être une lecture du rapport réflexif ; il doit donner des indications sur l'état d'avancement de la réflexion du stagiaire.

La non-validation du stage par la commission donnera lieu soit à la production d'un nouveau rapport réflexif, soit à la réalisation d'un autre stage pratique.

9. Rédaction et soutenance du Mémoire de fin de formation

La rédaction du mémoire a pour objet de rendre compte du cheminement du stagiaire, en retraçant les compétences développées, en vue de créer un contexte de travail systémique auprès des familles, dans une institution, dans un service ou dans le cadre d'une activité libérale.

Le document présenté par le stagiaire doit pouvoir, à travers l'explicitation de son évolution, mettre en évidence les modifications de sa propre « **carte du monde** ».

L'**explicitation de ses pratiques** entraîne un processus réflexif et la constitution d'une base de connaissance qui s'autonomise de la pratique.

La rédaction du mémoire contribue ainsi à la construction d'une posture professionnelle comprenant savoir-être, savoir-faire et valeurs. A l'issue de sa formation, le stagiaire doit pouvoir expliquer, justifier et contextualiser sa pratique systémique, d'un point de vue technique et théorique.

Le **caractère expérimental** de ce processus d'écriture doit conduire le stagiaire à élaborer une problématique, c'est-à-dire un ensemble d'observations, de problèmes et de questionnements articulés entre eux puis à produire des hypothèses de compréhension des situations et des hypothèses de travail, ainsi que son propre cheminement par rapport à ces problématiques et questionnements.

FORMAT

Le mémoire doit être présenté sous la forme d'un document numérique, comportant, à minima, 30 pages (environ 2250 signes par police Times New Roman et interligne 1,5 ; non comprises la page de garde, la table des matières, les annexes et la bibliographie).

Un sommaire paginé doit permettre au lecteur d'avoir une vue d'ensemble du document.

L'**introduction** doit rappeler succinctement la situation du stagiaire et son itinéraire professionnel ainsi que le cadre de son expérience de futur thérapeute familial. L'introduction doit conduire à la formulation d'une problématique.

Le **corps du mémoire** doit comporter la présentation de sa posture et de son évolution tant sur le plan professionnel que personnel, en lien avec la problématique et l'articulation avec des concepts systémiques. Le parcours de formation du stagiaire doit être analysé dans son rapport avec les expériences vécues sur le terrain.

La **conclusion** dégagera les idées essentielles à retenir quant à l'expérience menée et sur sa posture de thérapeute et de systémicien. Elle fera également apparaître les pistes de réflexions ouvertes par le stagiaire, les besoins d'apprentissages complémentaires éventuels ainsi que les perfectionnements envisagés.

DESTINATAIRES DU MEMOIRE ET LECTURE DU JURY

Les membres de la **Commission Pédagogique** sont les lecteurs officiels. Ils constituent le Jury et sont appelés à se positionner sur la validité du document en vue de la soutenance.

D'autres lecteurs potentiels pourront être associés en cas de désaccords sur la validité du mémoire. Ceux-ci seront choisis par la Directrice Pédagogique parmi des formateurs en systémie et des thérapeutes familiaux formés par l'Association RESCIF Formation.

Les membres du Jury devront se positionner en délivrant l'une des sanctions suivantes :

- Mémoire valide,
- Mémoire non-valide.

La décision du Jury est prise en fonction de l'évaluation de trois critères. La moyenne de l'ensemble des notes doit être supérieure ou égale à 9/18. Un rapport, faisant apparaître les observations du Jury est rédigé et communiqué au candidat, soit après la soutenance, soit après l'annonce de la non-validité du mémoire.

La non-validité du mémoire entraîne la réécriture partielle (dont les parties à corriger sont signalées dans le rapport du jury) ou la réécriture complète du mémoire.

SOUTENANCE

La soutenance consiste en une présentation orale aux membres du jury qui ont lu le mémoire du stagiaire.

D'une durée d'une heure, elle se compose d'un propos liminaire de 20 minutes du stagiaire puis d'un échange/entretien avec le Jury.

Le propos liminaire ne doit pas être une lecture du mémoire ; il doit apporter des indications sur l'état d'avancement de la réflexion du stagiaire.

■ « Soutenir » signifie : donner des éléments et un cadre pour engager l'échange avec le Jury.

10. Candidature à l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale) et/ou à la SFTF (Société Française de Thérapie Familiale)

Après avoir validé l'ensemble du cycle de formation, le stagiaire pourra soumettre sa candidature auprès de l'EFTA afin de devenir membre individuel **EFTA-CIM** ou à la **SFTF** afin de devenir membre adhérent.



CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE DE FIN DE FORMATION ET DE LA PRESENTATION ORALE

		Ecrit	Présentation orale
1. Evaluation du cheminement du stagiaire	1.1 Capacité à retracer l'articulation des compétences acquises 1.2 Identification des concepts et des outils mobilisés en expliquant ses choix 1.3 Identification de ses limites et des pistes d'amélioration	/3	/3
2. Expliciter sa pratique	2.1 Savoir diversifier les supports de communication 2.2 Capacité à prendre du recul face aux situations rencontrées 2.3 Capacité à évaluer son intervention	/3	/3
3. Dimension éthique de l'accompagnement	3.1 Capacité à problématiser une situation en s'appuyant sur des hypothèses d'interprétation 3.2 Identifier ses difficultés et les ressources disponibles pour y faire face 3.3 Expression des valeurs et correspondances avec la philosophie systémique	/3	/3
		Total /9	Total /9
TOTAL		/ 18	

VALIDATION MODULES CAPITALISABLES & TRAVAUX

1. Validation des Modules Capitalisables de la 1^{ère} année du Cycle 1

Module	Date	Signature et Cachet Directrice Pédagogique
Introduction à l'Approche Systémique		
Panorama des Modèles Systémiques		
Cadre Systémique et techniques d'entretien		
Analyse de la demande familiale et reconnaissance des besoins		
Initiation au génogramme		
Faire émerger les compétences des familles : les Objets Flottants		
Histoire de Vie et Cycle de Vie Clôture 1 ^{ère} année		

2. Validation des Modules Capitalisables de la 2^{ème} année du Cycle 1

Module	Date	Signature et Cachet Directrice Pédagogique
Vision Systémique des Institutions		
Introduction au travail sur les émotions et la Thérapie Brève		
Repérer les étapes de Cycle de Vie		
Déterminer sa Posture Professionnelle		
Comprendre les Modèles Systémiques		
Les Objets Flottants et le travail métaphorique		
Approfondissement au génogramme		

3. Validation des Modules capitalisables de la 1^{ère} année du Cycle 2

Module	Date	Signature et Cachet Directrice Pédagogique
Le style du thérapeute		
Colère, crise, agressivité et violence		
La famille en souffrance face au handicap, à la maladie et au vieillissement		
Journée d'étude		
Mythes, croyances, traditions et cultures		
Dépendances et Addictions		
Psychopathologie et Approche Systémique		

4. Validation des Modules Capitalisables de la 2^{ème} année du Cycle 2

Module	Date	Signature et Cachet Directrice Pédagogique
L'argent et la sexualité dans le couple		
Travail sur soi et sa famille		
Attachement, dépendance, autonomie, syndrome d'abandon et séparation		
Accompagner le changement de la personne, de la famille et de l'institution : multi-posture		
L'art de la bientraitance et l'approche systémique		
De l'usure au burn-out professionnel, familial et conjugal		
Résonance et Résilience		



DEMANDE DE STAGE PRATIQUE

Date : _____

Nom et Prénom stagiaire :

Nom et prénom tuteur de stage : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Lieu de déroulement du stage : _____

Date du stage : Du _____ au _____

Observations éventuelles :

Signatures :

Stagiaire	Tuteur de stage	Responsable de Formation	Avis Directrice pédagogique

CONVENTION DE STAGE

THERAPIE FAMILIALE SYSTEMIQUE

Entre les soussignés,

1 – L'Association RESCIF

Recherche et Etudes Systémiques sur les Communications Institutionnelles et Familiales (Centre de formation)

Siège : 16A, Avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

Représentée par : **Hélène OZENICI, Directrice Générale - Directrice Pédagogique**

Téléphone : 03 88 25 50 64 Mail : contact@rescif.com

Et

2 – L'établissement, Service ou Professionnel choisi comme terrain de Stage :

Dénomination

Adresse

Représenté par.....

Et

3 – Le -La stagiaire :

Nom – Prénom

Stagiaire en :

☐ 1^{ère} année

☐ 3^{ème} année

☐ 2^{ème} année

☐ 4^{ème} année

de formation à l'Association RESCIF

Est conclu la convention suivante :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet :

- De préciser les rapports entre les institutions (terrain de stage – centre de formation) et les personnes (professionnels, stagiaire).
- De définir certaines règles pour le déroulement du stage professionnel effectué dans le cadre de la formation « *Intervention systémique dans les institutions et thérapie familiale* »

La convention est tripartite ; elle engage l'Organisme de Formation, le terrain de stage et le (la) stagiaire.

Article 2 : Objectifs du stage

Le stage a pour objectifs :

- D'acquérir des capacités de compréhension du processus de thérapie familiale systémique et l'intégration des diverses techniques,
- D'avoir un positionnement professionnel garantissant le cadre de la thérapie familiale systémique,
- De donner l'opportunité d'articuler la formation théorique avec la formation pratique,
- De repérer et d'accompagner les dynamiques de changement,
- De permettre une réflexion et un questionnement sur sa propre pratique,
- De servir de support et de cadre à la réalisation du rapport de stage et de l'écrit réflexif de fin de formation.

Article 3 : Responsabilité de l'Organisme de formation, du Terrain de stage et du - de la stagiaire

Durant le stage, le (la) stagiaire demeure sous la responsabilité de l'Organisme de Formation.

Le (la) stagiaire respecte les règles propres à la structure « terrain de stage » pendant sa présence sur le lieu de stage. Il (elle) est tenu(e) également aux règles du secret professionnel.

Le (la) stagiaire est suivi(e) par la responsable de formation. En cas de difficultés rencontrées sur le terrain de stage, soit par le (la) stagiaire, soit par le référent du lieu de stage, le Centre en sera informé. Aucune décision ne peut être prise avant la concertation des trois parties concernées.

